

Baccalauréat sciences et technologies de la gestion

Épreuve de spécialité - Partie pratique

FICHE ÉTUDE Session : 2012 Académie : GRENOBLE	<input checked="" type="checkbox"/> Communication et gestion des ressources humaines <input type="checkbox"/> Comptabilité et finance d'entreprise <input type="checkbox"/> Gestion des systèmes d'information <input type="checkbox"/> Mercatique
---	---

CANDIDAT	NOM : Do
	Prénom : Julie
	N° Candidat : 0312231972

Thème national : La Communication Interne

Sujet de l'étude : Le Journal Interne

Délimitation du sujet	<p>Le journal interne des entreprises, s'adressant uniquement aux salariés, fait partie des moyens de communication interne.</p> <p>Je démontrer que le journal interne est une communication bénéfique à la fois pour les collaborateurs et l'entreprise en prenant des exemples tirés du journal interne de l'entreprise Migros France.</p>
------------------------------	---

Calendrier	Durée ¹	Travaux réalisés
Lundi 7 novembre	2 H	<ul style="list-style-type: none"> • Première recherche par mots clés sur la communication interne et le journal interne via Internet. • Démarche via mail ou téléphone auprès d'entreprise pour une interview. • Trouver des journaux sous forme électronique sur Internet • Recherche de la problématique, du plan et sélection des documents. • Commencer à rédiger la synthèse. • Terminer l'étude et remplir la fiche jury.
Lundi 14 novembre	2H	
Lundi 21 novembre	2H	
Lundi 28 novembre	2H	
Lundi 5 décembre	2 H	
Lundi 12 décembre	2H	
Total :	12 H	

Liste des documents et informations sélectionnés (à apporter le jour de l'épreuve)	<ul style="list-style-type: none"> • Livre le communicator-guide gestion de la communication des entreprises. • Site internet sur les fonctions du journal interne : http://www.communication-interne.fr/scane/journal.php# • Interview d'une responsable de communication de l'entreprise Migros France : au siège social le 25/11/11. • Exemplaires des journaux interne Migros : « Totem ». • Dépouillement des questionnaires distribués aux salariés de Migros le 02/11/11.
---	--

¹ Non compris le travail effectué hors la classe.

Démarche suivie par le candidat

Méthodes de recherche et de validation des informations	<p><u>Méthodes de recherche :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Internet, en utilisant plusieurs moteurs de recherche (Bing, Google) et différents mots clés : la communication interne écrit, les supports de communication, le journal interne des entreprises.</i> <p>http://www.communication-interne.fr/scane/journal.php# http://aconseil.fr/flash-encre/ http://emploi.france5.fr/job/efficace/integration-entreprise/</p> <ul style="list-style-type: none">• Demande de journal interne et de document pour l'élaboration d'un journal interne à l'entreprise Migros France. -Une interview auprès de la responsable de la communication interne Migros. -Distribution d'un questionnaire auprès des salariés Migros.• Au CDI du lycée la Versoie, utilisation du logiciel BCDI qui permet de faire une « recherche avancée » avec mot clés : communication interne, journal interne• Recherche de livre sur la communication interne des entreprises via le site interne en ligne de la médiathèque Evian. http://www.mediathequeramuz.net/mediathequeramuz.net/opac/recherche/simple <p><u>Méthode de validation des documents :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Utilisation d'un tableau de bord pour noter chaque document. Noter de 1 à 5 (Principale idée, Actuelle, pertinente, fiable, présentation.) et faire un total pour sélectionner. (5 documents sur 9 ont été sélectionnés)</i>• <i>Et en fonction de l'utilité du document pour la rédaction de la synthèse.</i>
Technologies mises en œuvre	<p><u>Matériels :</u> Scanner, Imprimante, clés USB.</p> <p><u>Logiciels :</u> Microsoft office, Word, Excel pour le dépouillement de l'enquête, Messagerie électronique pour le contact d'entreprise, BCDI pour recherche avancée au cdi, site web de la médiathèque Evian pour recherche avancée.</p> <p><u>Moteurs de recherche utilisés :</u> Google, Bing</p>

NOM, Prénom du professeur :

GROSJEAN Marie-Françoise

Cachet de l'établissement :

Date : 15 décembre 2011

Signature du professeur :

Le Journal Interne

La première finalité d'une entreprise est évidemment de faire du profit, mais pour cela elle doit dans l'intérêt d'assurer sa pérennité et de motiver ses salariés leur porter un intérêt particulier. La réponse à cette difficulté est la communication interne qui est tout aussi primordiale qu'une bonne communication externe. Plus qu'un simple moyen de transmission d'information interne, l'utilisation d'un journal interne dans l'entreprise est aussi un bon moyen de communication à la fois descendante qu'ascendante, de fédérer et motiver ses salariés.

C'est pourquoi nous allons voir : En quoi le journal interne améliore-t-il la communication au travail des salariés ?

Nous verrons dans un premier temps les avantages pour les salariés puis dans une seconde partie les avantages qu'en tire l'entreprise.

I/ Les avantages pour les salariés :

Le journal interne d'une entreprise est toujours, et avant tout dans l'intérêt du salarié. Il lui permet de s'exprimer, de faire « *connaissance* » avec l'entreprise et les collaborateurs qui l'entourent. En ce sens, le salarié se sent épanoui en développant la culture, les valeurs, les normes et les traditions de son entreprise. Par exemple avec le journal interne Totem de Migros ; le titre parle de lui-même en évoquant une dénotation de tribu ayant pour symbole : le journal. Ce dernier crée ainsi un bien-être chez le salarié car son sentiment d'appartenance est renforcé. S'il le souhaite, le salarié peut faire partie du comité de rédaction du journal. C'est un bon moyen de s'intégrer à un groupe. Par ailleurs, différentes attentions portées à son égard, comme les interviews, l'incite à évoquer ce qu'il aime dans son travail mais aussi ses passions dans la vie. Celui-ci se sent existé, humanisé et, de ce fait, n'est plus considéré comme une simple machine à produire. En outre, le journal interne permet aux salariés de se faire connaître auprès de ses collègues. Ce moyen de communication est une source de motivation pour le salarié, car les résultats et les succès de l'entreprise sont publiés. L'employé est ainsi concerné par l'activité de son entreprise.

II/ Les avantages pour l'entreprise :

Bien que le journal soit dans l'intérêt du salarié, il est tout de même mis en place par la direction de l'entreprise. Son existence n'est pas anodine. Plus qu'un simple divertissement pour ses collaborateurs, le journal interne est pour l'entreprise un moyen de communication organisé et contrôlé par ses soins. En effet, sous ses airs de magazine, il est une « *arme* » redoutable pour l'entreprise, car lui permet d'influencer ses salariés. En se basant sur le journal de Migros, nous pouvons voir qu'il dédie une rubrique uniquement pour promouvoir ses produits et proposer des promotions très attractives dans l'unique but de faire ses salariés, ses premiers clients. N'oublions pas que la fonction principale du journal est de transmettre des informations. Dans le cas de l'entreprise, ce moyen permet de rectifier ou de démentir les rumeurs par des rubriques spéciales mises en place. Il s'agit également d'une source d'information unique et très importante pour l'entreprise. Prenons exemple de l'interview du journal Totem du mois septembre (p.20), les questions posées portent sur l'avis des salariés sur la satisfaction de leurs tenues vestimentaires mais aussi des points contraignants du poste qu'ils occupent. Ainsi, grâce à leurs retours, l'entreprise pourra améliorer les points soulevés, redonner de la motivation et rendre le salarié plus performant.

Nous pouvons donc en conclure que le journal interne améliore bien la communication au travail des salariés. Il leur permet d'être informés aussi bien sur la culture de leur entreprise que sur l'activité économique. C'est donc un intermédiaire de communication entre la direction et ses collaborateurs. Par cette communication organisée et contrôlée par l'entreprise, le salarié est davantage motivé, reconnu pour son travail et par conséquent, devient performant. Mais est-t-il toujours favorable pour l'entreprise et les salariés ?